

CNAHES, 63 rue Croulebarbe, 75013 PARIS

Tél. : 06 72 60 79 34

e-mail : [info@cnahes.org](mailto:info@cnahes.org)

site : [CNAHES.org](http://CNAHES.org)

## la lettre

Numéro 19 - février 2005

### L'assemblée générale du CNAHES Bron – le 5 novembre 2004

Après la journée d'étude du 4 novembre à l'Espace Albert Camus à Bron et qui a réuni 130 personnes autour du thème « *Pratiques professionnelles et transmission en Rhône-Alpes – années 50/60* », notre association a tenu son assemblée générale 2003 à la Maison des Sociétés mise aimablement à notre disposition par la Mairie de Bron.

Cette assemblée générale, qui marquait le dixième anniversaire du CNAHES, a été ouverte par une intervention de Roland Assathiany, notre Président d'honneur. Il a rappelé les origines de notre association et la rencontre de Bordeaux de 1993 à l'initiative de Jacques Mazé et d'Alain Jacquemin, avec le concours de nos historiens, Françoise Tétard et Mathias Gardet. De cette rencontre amicale devait naître l'idée de préserver les trésors de mémoire et le riche patrimoine archivistique de l'éducation spécialisée afin de développer les travaux sur l'histoire de ce secteur. Ainsi est né le CNAHES et, depuis dix ans, journées d'études, publications, colloques, se sont succédés permettant la rencontre des anciens et des jeunes professionnels dans un climat studieux et convivial afin de mieux connaître le passé pour se projeter dans l'avenir.

Roger Bello, président, remercie Roland Assathiany pour ce rappel historique et ouvre l'assemblée générale de l'association afin de présenter le rapport d'activité 2003.

**Organisation institutionnelle :** Le président rappelle que trois réunions du Conseil d'administration et quatre réunions du Bureau se sont tenues en 2003. Une assemblée générale extraordinaire a été convoquée le 18 octobre, puis le 22 novembre 2003, le quorum n'étant pas atteint lors de la première réunion, afin d'adopter une révision des statuts et du règlement général.

Les modifications essentielles portent sur une limitation du nombre de pouvoirs dont chaque adhérent peut être détenteur lors des assemblées, sur la transformation des correspondants régionaux en délégués régionaux et sur l'attribution d'une voix délibérative au Conseil d'administration à chaque délégué régional. Ces modifications ont été adoptées à l'unanimité des membres présents ou représentés.

L'année 2003 a vu notre association changer d'adresse et passer d'une adresse "prêtée" par un particulier (29 rue Gabrielle - 75018 Paris) à une adresse "prêtée" par une association (63 rue de Croulebarbe - 75013 Paris) puisque nous

ne disposons d'aucun lieu et d'aucun secrétariat permanent. Nous avons mené la même opération pour notre adresse de courrier électronique ([info@cnahes.org](mailto:info@cnahes.org)) et pour notre site ([www.cnahes.org](http://www.cnahes.org)), donnant ainsi une meilleure lisibilité à notre organisation. Remercions les particuliers qui ont prêté leurs différentes adresses en attendant que notre association puisse parvenir à cette autonomie.

Cette même année, nous avons renforcé nos structures administratives, toujours intégralement bénévoles. Roger Hueso, notre trésorier, a réorganisé le pôle budgétaire et comptable de l'association avec l'aide de Daniel Maupin, qui a accepté de tenir notre comptabilité. Nous sommes ainsi en mesure de présenter des dossiers de demande de subvention qui répondent aux normes de présentation en vigueur. Chantal Duboscq, qui assurait le secrétariat général, a souhaité être déchargée de cette responsabilité pour des raisons de santé. Nous devons la remercier très chaleureusement pour la lourde tâche qu'elle a assumée pendant dix ans. C'est Michèle Cornély qui a repris cette responsabilité avec l'aide de Chantal qui reste impliquée. Un gros travail a été réalisé sur le fichier avec l'aide de Gilles Coinchelin. Nous avons désormais un outil performant qui apporte une aide importante à la gestion des cotisations et des différents envois postaux.

Signalons enfin la réédition de notre plaquette avec toutes les nouvelles coordonnées, réédition qui a pu se faire grâce au soutien de notre banque : le Crédit Coopératif.

*Suite page 3*

### CAPEA, la journée des déposants le 23 mai à Roubaix

Cette journée, co-organisée par le Centre des Archives du Monde du Travail (CAMT) et le CNAHES, est destinée à informer les déposants actuels et potentiels (et tous ceux que la question préoccupe) sur le traitement, la conservation et la communication des fonds. Les étudiants qui ont travaillé sur les fonds y participeront également. Outre des exposés et des "démonstrations", elle comportera des présentations de documents audio-visuels et une visite du Centre des Archives. Chacun aura accès à "son" fond. Un déjeuner amical réunira l'ensemble des participants. Un programme détaillé sera prochainement diffusé. Retenez la date dès maintenant.

# Derrière le cloître, la vie au quotidien : le Bon Pasteur de Saint Omer de 1845 à 1968

*Nous présentons ici la suite de la conférence de Paul Charonnat au mardi du CAPEA du 16 mars 2004, dont le thème était  
La rééducation des filles : une histoire en friche. La première partie a été publiée dans le n° 17 de la Lettre (juin 2004).*

Le lever au Bon Pasteur s'effectue à 5h15, été comme hiver et pour tous les âges. Le lit est composé de quatre planches. Le sommier quatre planches également et une pailleasse souvent pleine de punaises. A certaines périodes, un jour de la semaine est réservé durant un moment de chasse aux punaises. Une bougie éclaire en permanence le dortoir. L'électricité entrera au Bon Pasteur dans les années 1930. Il n'y a pas de wc, mais un baquet dans un coin du dortoir et, sur le baquet, deux planches. Cela servait de "petit coin". Chaque matin, à tour de rôle, dès 12 ou 13 ans, deux pensionnaires devaient vider cette tinette nauséabonde.

En 1931, une pensionnaire raconte : "Ce matin là, avec ma compagne Jeannette, nous y sommes allés vider cette tinette, mais nous avions prévu notre coup et juste devant la porte de mère de Sainte-Eudoxie, notre première maîtresse, palier, je dis 'un, deux, trois' et nous renversons la bassine pleine. Mais notre comédie, pour plus de véracité, avait besoin d'être figulée. Alors, nous nous sommes mises à pleurer de concert pour avoir l'air contrit. Comme punition, nous avons eu un bonnet noir sur la tête pendant un mois. C'était un petit bonnet attaché sous le cou qui désignait les indisciplinées du moment."

Le matin, pour la toilette, toutes les filles se lavent, ou plutôt se débarbouillent avec les mains, dans une autre bassine qui se trouve de l'autre côté du dortoir. Il n'y a pas de toilette intime. Il n'y a pas de chauffage, il ne sera installé qu'en 1935. L'hiver, l'eau est glacée. Il n'y a pas de poêle dans les dortoirs. Comme sous-vêtement, elle sont une culotte fendue qui est changée tous les 15 jours et dessus, une petite robe avec une blouse grise, de gros mi-bas de coton souvent très rapiécés, l'hiver des galoches l'été des sabots de bois. Pour sortir, elles portent un uniforme, une robe noire avec un col blanc, un chapeau.

Une fois par an, l'été, vers le 14 juillet, elles peuvent se baigner. Dans une cave, elles se lavent à tour de rôle dans une baignoire en zinc remplie d'eau chaude. Le bain est pris avec une chemise. Les cheveux sont aussi lavés une fois par an. Il y a souvent des poux, le peigne fin est passé tous les jours.

Tous les déplacements collectifs à l'intérieur s'effectuent en rangs. Le manque d'hygiène laisse flotter certaines odeurs et, pour monter les escaliers, il est prudent d'être dans les premiers rangs, mais surtout pas la dernière.

A 5h45, au son de la cloche, c'est la messe. Chaque sous groupe se rend à la chapelle pour la messe journalière. Aucun ne se croise ni ne se rencontre. La chapelle est en forme de croix. Le chœur, avec l'autel où l'aumônier officie, se trouve au centre et est entouré de claustras, dont les alvéoles sont de petits carrés. Ces claustras sont en bois. L'aumônier ouvre une petite trappe afin de pouvoir distribuer la communion. L'ambiance de la messe est très recueillie. Les enfants prient ? Mais beaucoup de petites s'endorment pendant l'office et l'on voit les petites têtes basculer sur le côté. Parfois, l'une tombe en s'endormant.

Après la messe, c'est le petit déjeuner, composé d'une tranche de pain sec et d'un liquide chaud confectionné avec de l'eau et, soit de l'écorce de cacao, soit d'ersatz de café - avoine grillée ou chicorée, liquide qui a peu de goût. Le beurre et même le saindoux sont trop chers et absents de la table. La margarine fait son apparition dans les années 1930. Après quoi, quelques minutes de récréation pour permettre d'aller faire la queue aux toilettes. Après, dès 13 ans, chacune a sa tâche. C'est à dire que l'on lui donne, dès 8 heures, le travail qu'elle aura à faire pour la journée. Avant 9 ans, ce sont uniquement des tâches ménagères.

Donc, à 8 heures les différentes activités commencent. La scolarité obligatoire amène progressivement les jeunes jusque 13 ans à aller à l'école interne. Au début, l'enseignement celui de la religion, puis apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul. Pour les plus grandes, après 13 ans, tout ce temps est consacré à "notre tâche". Cette appellation est significative. Il s'agit, au 19<sup>ème</sup> siècle, principalement de travaux de couture donnés par les grands magasins de Paris, pour ne pas concurrencer les pauvres lingères de la ville. Très vite, ces travaux sont insuffisants et la mère supérieure, mère Marie de Sainte Mathilde, ouvre en 1857 des ateliers de blanchissage et de repassage ; l'entreprise réussit.

Le midi, une soupe, c'est à dire de l'eau marron dans laquelle des légumes avaient cuit, avec du pain qui trempait dedans. Après, il y avait une sorte de ratatouille de légumes dans laquelle il y avait beaucoup de carottes, du chou, des navets et c'est tout. Il n'y a pas de dessert de façon habituelle. Il y avait parfois de la viande pour les grandes fêtes. La cuisine confectionnait alors une sorte de pâté, de grands blocs rectangulaires, c'est à dire un pâté mélangé avec du pain. Lorsque la saison le permettait, il y avait un fruit par semaine, le dimanche soir, soit une pomme soit une poire, avec un liquide à base de cacao et du pain sec. Pour le goûter, une tranche de pain sec avec de l'eau. Le soir, une soupe et une tranche de pain.

Les mauvaises récoltes avaient une influence déterminante sur la qualité des repas et, à l'intérieur comme à l'extérieur, les plus indigents, ceux qui vivaient de la générosité publique étaient les premiers touchés, et ils étaient en nombre à Saint Omer.

Avant la seconde guerre mondiale, les sorties sont quasi inexistantes. Rappelons que nous sommes dans un couvent et que la pédagogie qui prime dicte que le mode de vie des pensionnaires doit se calquer sur les règles qui régissent la vie des religieuses. A l'exception de l'enterrement d'une compagne ou d'une cérémonie religieuse d'importance, il n'y a pas de sortie.

Durant ce siècle, au Bon Pasteur comme partout, l'on meurt beaucoup et la mortalité infantile est sûrement plus importante dans un univers communautaire. Les épidémies font des ravages : la tuberculose, le choléra, la petite vérole, les fièvres et la grippe, appelée au XIX<sup>ème</sup> siècle influenza. A certaines périodes, plusieurs enfants meurent durant la semaine. Une salle est réservée comme chambre mortuaire.

Je disais plus haut que le Bon Pasteur de Saint Omer était un Bon Pasteur pauvre. Les filles s'en sont aperçues en 1943. Après le bombardement du 13 mai, elles ont été évacuées dans les Bons Pasteurs des provinces environnantes. Entre autre, l'une d'elle raconte qu'au Bon Pasteur de Reims la vie est plus agréable. L'établissement est plus ouvert, on mange mieux, on sort en ville, etc.

*A suivre*

**Erratum :** Dans la partie précédemment publiée, au sixième paragraphe, au lieu de "dans la grande classe ou classe des pénitents", il fallait lire "... classe des pénitentes" et, un peu plus loin, au lieu de "la petite classe ou classe des pénitentes", lire "la petite classe ou classe de la préservation".

## L'AG du 5 novembre (suite de la page 1)

**Relations avec la DAF et le CAMT :** Rappelons que notre association a signé une convention le 24 juillet 2002 avec le Ministère de la Culture et de la Communication. Dans le cadre de cette convention la Direction des Archives de France s'engage à accueillir notre Centre des Archives de la Protection de l'Enfance et de l'Adolescence (CAPEA) au Centre des Archives du Monde du Travail (CAMT) à Roubaix. Un Comité de suivi et une Commission d'entrée des fonds ont été mis en place, comme le prévoyait la convention. Ces instances se sont réunies régulièrement dans le courant de l'année. Il faut reconnaître qu'il s'est agi d'une année de rodage qui n'a pas encore permis de parvenir à un fonctionnement efficace. Des discussions sont en cours et devraient aboutir dans les jours qui viennent, d'autant que des archives qui se trouvent encore à la Bibliothèque Universitaire d'Angers sont menacées de destruction si elles ne sont pas prises en charge avant la fin de l'année 2004. Le Comité de suivi prévu en novembre 2004 devrait apporter une solution à ces problèmes de fonctionnement.

**Les régions :** Pour faire suite à la modification des statuts, un effort particulier a été porté sur l'organisation des délégations régionales. Actuellement, huit régions ont un délégué : Alsace, Bourgogne, Bretagne, Ile de France, Lorraine, Nord-Pas de Calais, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes. Cinq de ces régions sont actives (organisation de journées, réunions, contacts, publications, archives...), trois sont en réorganisation. Il nous faut travailler à une implantation dans le grand sud-ouest qui reste notre zone blanche.

Cet ancrage régional constitue une nécessité compte tenu de l'organisation de l'ensemble de notre secteur. Nous l'avons conçu avec beaucoup de souplesse en laissant une grande initiative à chaque région. Une journée annuelle des délégués régionaux permet de s'enrichir mutuellement des différentes pratiques et de se communiquer les travaux réalisés.

**Les activités :** Trois numéros de *La Lettre* ont paru en 2003. Vincent Peyre en assure la responsabilité. Elle est tirée par le SNASEA et mise sous enveloppe par des adhérents de la région Ile de France. Nous aimerions en faire une publication plus fréquente et plus dense, mais nous sommes limités par nos moyens.

Les chantiers d'archives en 2003 ont concerné l'Association Nationale d'Entraide Féminine (ANEF), la Fédération d'aide à la santé mentale Croix Marine, le centre de formation Buc-Ressources, le fonds Dominique Riehl, l'Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes (AVVEJ), en collaboration avec la formation d'archivistes d'Angers, le Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (CMSEA) en lien avec les archives départementales de la Moselle.

Rappelons que ces chantiers ne pourraient se dérouler sans la compétence d'un spécialiste; d'abord Mathias Gardet, historien, jusqu'en mars 2003, aujourd'hui Agnès Seguin, archiviste. Remercions Mathias pour le travail qu'il a réalisé au sein de notre association et qu'il poursuit maintenant à titre bénévole et félicitons Agnès pour sa rapidité d'adaptation et pour sa compétence.

A l'initiative de Mathias Gardet, avec le soutien du CAMT, de différents partenaires de la région Nord-Pas de Calais et de la délégation régionale, les « *Mardis du CAPEA* » ont réuni le troisième mardi des mois de juin, octobre, novembre et décembre des étudiants, des professionnels et des bénévoles, dans une optique de débat et de valorisation des archives, autour des thèmes suivants :

- Centres ouverts, centres fermés : un très vieux débat

- Les écoles de travailleurs sociaux et le mythe du tronc commun
- Les dossiers de jeunes placés en institution : problème d'éthique et corpus inédit pour la recherche
- Assistantes sociales - éducateurs, un corps à corps professionnel.

Le séminaire de Roubaix, piloté par Marc Ehrhard puis par Guy Dréano sur le thème « *Mémoire enracinée, mémoire déracinée* » a réuni une soixantaine de participants les 16 et 17 octobre 2003. Quatre ateliers en relation avec l'éducation spécialisée (Algérie, Mai 1968, Formation et terrain, Carrières et géographie) ont permis de travailler sur des témoignages et quatre conférences sont venues enrichir notre réflexion par un apport théorique :

- Yvon Tranvouez, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Bretagne occidentale : *L'histoire au trouble de la mémoire : réflexions d'un praticien.*
- Florence Descamps, Ecole pratique des hautes études : *La source orale au service de l'histoire de l'éducation spécialisée : objectifs et méthodes.*
- Delphine Bruggeman, ethnologue, Université de Lille : *Se raconter à l'autre : l'exemple de témoignages de parents tziganes sur l'expérience scolaire.*
- Katy Hazan, historienne et archiviste de l'OSE : *Les collectivités d'enfants juifs après la shoah : archives et témoignages.*

Il faut rappeler que notre association fonctionne dans le cadre d'un bénévolat intégral, le seul poste salarié étant celui de notre archiviste, chargée de mission. L'ensemble de ces activités n'ont pu être menées à bien que grâce au soutien que nous apporte un certain nombre de partenaires que je tiens à citer : l'association « Accueil de la Mère et de l'Enfant », Alfa Informatique, l'association « Espoir - CFDJ », la Fondation du Crédit Coopératif, le Crédit Coopératif de Paris, l'association « Rues et Cités », le SNASEA, l'URIOPSS Ile de France et bien sûr les trois ministères signataires de la convention (Culture, Affaires Sociales, Justice).

**Les moyens :** Roger Hueso, notre trésorier, indique que pour l'exercice 2003 les charges ont représenté un total de 156 561 euros et les produits un total de 156 585 euros. Nous avons tenu à valoriser dans notre budget le bénévolat qui permet le bon fonctionnement de notre association. Il représente quatre SMIC, soit une somme de 79 617 euros. L'autre poste important de ce budget est constitué par le salaire plein temps de notre archiviste, assuré grâce aux subventions de deux ministères et aux chantiers d'archives.

Michèle Cornély, secrétaire générale, nous indique que nous sommes passés de 209 cotisants à 276 (un tiers de personnes morales, deux tiers de personnes physiques). 52 adhérents sont présents et nous avons reçu 88 pouvoirs. Ce sont donc 140 adhérents qui s'expriment lors de cette assemblée générale.

**Les votes :** Le rapport d'activité et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité. L'assemblée donne quitus aux administrateurs à l'unanimité.

L'assemblée générale s'est terminée par un débat sur le fonctionnement et les orientations de notre association, ainsi que sur ses moyens. Les nombreuses suggestions ont été notées et seront étudiées par le Conseil d'administration.

Roger Bello

**L'assemblée générale a également fixé la cotisation annuelle pour 2005 à (c'est un montant minimum) 20 euros pour les personnes physiques, 65 euros pour les personnes morales et 8 euros pour les étudiants.**

**Chèques à l'ordre du CNAHES à adresser au trésorier Roger Hueso, 5 bis rue de la Minière, 91410 DOURDAN**

## Nouvelles du CAPEA

Après le classement des archives les plus anciennes de l'UNIOSS (juillet-août 2004) et dans l'attente du transfert de nouveaux fonds à Roubaix, la fin de l'année a été principalement occupée par deux chantiers menés en parallèle :

- L'association Française des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille (AFMJF), association professionnelle fondée en 1948, avec pour buts principaux la défense de la justice des mineurs ainsi que l'étude des problèmes juridiques et judiciaires de l'enfance en général. Ce classement a permis de recenser l'ensemble des archives depuis la création de l'association, ainsi qu'une partie de celles de l'association internationale.

- L'Institut de Psychopédagogie Appliquée (IPPA), comprenant les documents du centre pour enfants autistes ouvert en 1957 et toujours en activité, mais aussi ceux de l'école d'éducateurs créée en 1953 et fermée à la fin des années 1970.

2005 commencera quant à elle avec le chantier de la Confédération Française des Professions Sociales (anciennement Association des Travailleuses Sociales) fondée en 1922.

Nous souhaitons de plus, sur proposition de Françoise Tétard, lancer le classement de nos propres archives (CNAHES/CAPEA), afin de fêter dignement et de façon originale les 10 ans d'existence du CAPEA tout en montrant l'exemple...

Ce projet se déroulera tout au long de l'année 2005, en contrepoint des autres activités. Une partie des archives est déjà à Roubaix, mais avis est lancé à tous ceux qui posséderaient des documents de la création de notre association permettant de compléter notre fonds !

Agnès Seguin

## Lectures

- Dominique Dessertine, Robert Durand, Jacques Eloy, Mathias Gardet, Yannick Marec, Françoise Tétard (sous la direction de) *Les centres sociaux, 1880-1980, Une résolution locale de la question sociale ?*, Presses Universitaires du Septentrion, 2004, 283 p.

Aboutissement du colloque sur l'histoire des centres sociaux tenu à Roubaix en mars 2001, cet ouvrage regroupe les

contributions d'une vingtaine d'auteurs, historiens, sociologues et professionnels.

Le développement des centres sociaux y est organisé en trois grandes périodes : celle de l'invention d'un mode d'action, entre les années 1880 et 1920 ; le temps des enjeux de structuration institutionnelle et normative, des années 1920 aux années 1950 ; et enfin le temps de la confrontation des initiatives privées et des volontés publiques, qui prend une particulière importance à partir des années 1950. Cette mise en histoire permet de placer les centres sociaux à la croisée des questions familiales, urbaines et sociales.

- Régis Lapauw, *Humanitaire et travail social - Les échos du chemin*, L'Harmattan, Paris, 2004.

Par un membre du CNAHES et militant du social depuis plus de quarante ans, cet ouvrage où il rassemble témoignages et questionnements qu'ont suscités ses expériences professionnelles, humanitaires, sociales et politiques en France, en Afrique, en Amérique latine.

- Mathias Gardet, *Jean Viollet et l'apostolat laïc. Les œuvres du Moulin-Vert (1902-1956)*, précédé de "Souvenirs et impressions d'apostolat" (1901-1945), mémoires inédits de Jean Viollet, Beauchêne, Paris, 2005, 355 p.

- Marcel Jaeger, *Guide du secteur social et médico-social. Professions, institutions, concepts*, Paris, Dunod, 2005.

Une centaine d'entrées comportant une définition de chaque terme et une explication détaillée retraçant l'histoire de la notion, de l'institution ou de la profession concernée.

Rappelons que le même auteur, actuellement directeur de l'IRTS d'Ile de France, a publié en 1998 en collaboration avec Claude Wacjman : *Aux sources de l'éducation spécialisée (1878 - 1910) - La formation des premières infirmières laïques.*, en coédition CTNERHI / SERHEP.

On voit dans cet ouvrage que les infirmières - institutrices servent de modèle pour la formation des éducateurs spécialisés et que les infirmières visiteuses sont les ancêtres des assistants de service social.

- "Les sciences du psychisme et l'enfance irrégulière", *Le temps de l'histoire*, n° 6, octobre 2004.

(revue éditée par l'Association pour l'Histoire de l'Education surveillée et de la Protection judiciaire des mineurs(AHES-PJM) et le Département recherche du CNFE-PJJ), numéro dirigé par Dominique Dessertine.

Les contributions portent sur "les nouveaux regards des années trente", "les pratiques à l'Education surveillée", "Psy en institution" et enfin le "témoignage" de Victor Girard.

### Notez déjà

## La journée de rencontre et l'assemblée générale le mardi 21 juin 2005

Au CAE de la ferme de Champagne à Savigny sur Orge (ex Centre d'Orientation du Tribunal de la Seine)

Visite commentée du Centre d'exposition "Enfants en justice", rencontre avec le Théâtre du Fil. . .

Journée co-organisée avec l'Association pour l'Histoire de l'Education surveillée et de la Protection judiciaire des Mineurs (AHES-PJM)